

COMMUNE DE CHAMPLOST

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 07 Février 2012

Présents: QUERET Jean-Louis, Maire, GENREAU François, GOUDON Valérie, SEILLIEBERT Christophe, adjoints, BREUILLE-MARTIN Daniel, CHICON Pierre, COMPERAT Jean-Raymond, LARBI Laurent, PREVOST Yvette, QUARTIER David.

Absents excusés :

MATHIEU Daniel a donné pouvoir à Daniel BREUILLE-MARTIN

Absent non excusé : DURVILLE Julien

Secrétaire de séance : LARBI Laurent

ORDRE DU JOUR :

M. le Maire informe le conseil municipal du décès ce dimanche 05 février 2012 de M. Michel DELAGNEAU, ancien maire. Après avoir défini ce qui serait acheté pour mettre sur sa tombe, M. le Maire demande que soit faite 1 minute de silence en sa mémoire.

Après la minute de silence, lecture est faite du compte rendu de la réunion précédente, les membres du conseil approuvent et signent le registre des délibérations.

Avant de commencer la séance, M le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

Eau blanche EARL regain à Champlost.

Le conseil vote à l'unanimité pour l'ajout de la question.

ORDRE DU JOUR :

2012/01 Eau blanche EARL le regain :

M. le Maire explique qu'après renseignement pris auprès de la préfecture, il est tout à fait possible que l'activité de l'EARL du Regain soit mise en suspend et que le courrier établi dans ce sens par le gérant doit être pris en compte au 1^{er} juillet 2011. Il convient donc de diminuer le montant de la facture établie pour l'année 2011 de moitié soit un montant de 207,94 €

Le conseil municipal vote 10 pour et 1 abstention.

2012/02 Mandatement des dépenses d'investissement :

M. le Maire indique que des dépenses prévues en investissement sur l'année 2011 n'ont pas été réalisés et qu'il convient de prendre une délibération pour reporter les dépenses afin que les entreprises soient payées sans attendre le vote du budget 2012. Il est nécessaire de voter pour deux lignes :

- Frais de notaire maison CHERON pour un montant de 2588,92 €.

- Facture cabinet BIOS pour un montant de 5574,02 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour.

2012/03 Base d'imposition 2012 sur le foncier :

M. le Maire explique que l'article 51 de la quatrième loi de finances rectificative pour 2011 (2011-1978 du 28 décembre 2011) a modifié certaines dispositions du Code Général des Impôts permettant aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, de réduire d'une fraction égale à 50% maximum, à compter du 1^{er} janvier 2012, le montant de la base minimum pour les contribuables réalisant moins de 10 000 € de chiffres d'affaires.

Après discussion, le conseil vote à l'unanimité CONTRE l'institution de la réduction de la base minimum des assujettis dont le chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000 €.

2012/04 IHTS indemnité horaire pour travaux supplémentaires :

M. le Maire demande au conseil municipal de prendre une délibération pour pouvoir assurer le paiement d'heures complémentaires ou supplémentaires pour les personnes à temps partiels effectuant les remplacements (poste et cantine).

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour.

2012/05 Extension d'électrification ruelle Michaut

M. le Maire explique que suite à deux nouvelles constructions ruelle Michaut à Vachy, il est indispensable de prévoir une extension de réseau électrique, le coût est de 13 436,71€ réparti comme suit :

- 7 397,69€ pris en charge par le SIER.
- 6 039,02€ à la charge de la commune.

Un débat s'installe autour de la somme prise en charge par la commune, certains conseillers demandent à ce que ce montant soit répercuté aux propriétaires des terrains concernés.

M. le Maire explique qu'il existe bien une taxe appeler (PVR) inscrite dans la carte communale mais quelle n'a jamais été appliquée sur les parcelles dites déjà viabilisées. Il sera étudié d'autres solutions lors des prochaines demandes de CU.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour.

2012/06 Enquête publique DUCHY :

M. le Maire informe le conseil municipal qu'aucune personne ne s'est présentée pour consulter le dossier de demande d'autorisation concernant l'extension d'Ecopôle du site de DUCHY (commune de Saint-Florentin) appartenant à la SARL MOUTURAT JAD.

2012/07 Adhésion à la fourrière du Sénonais :

Il est demandé au conseil municipal de prendre une délibération sur l'adhésion de la commune de Chamvres à la fourrière du Sénonais.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour.

2012/08 Affouages :

M. le Maire explique qu'il faut, comme toutes les années où nous distribuons les affouages, prendre une délibération confirmant le nombre d'affouagistes inscrits à la date limite d'inscription soit cette année le 16 décembre 2011, le nombre est de 147.

Il faut également nommer les personnes garantes au contrôle des affouages. Les personnes désirant être garantes sont M. COMPERAT Jean-Raymond, M. CHICON Pierre et M. QUARTIER David.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour.

Questions diverses :

1) François GENREAU, Président de la SAHVCB informe les conseillers de la conférence qui aura lieu le 16 mars prochain en salle des associations.

Conférencier : Pierre GLAIZAL

Thème : les mégalithes dans l'Yonne et plus particulièrement en forêt d'Othe. Dolmens, menhirs et polissoirs.

Une exposition sur le néolithique se tiendra le vendredi et le samedi et sera ouverte au public et aux enfants des écoles.

2) M. le Maire informe le conseil qu'un devis pour travaux de remise en état de l'électricité devra être fait pour l'église de Vachy.

3) M. le Maire informe le conseil qu'une personne s'est plainte par courrier des désagréments occasionnés par l'arrêt du car rue de la Gondonnerie, cette personne argumentant que l'arrêt avait été déplacé d'un bout à l'autre uniquement parce que la locataire du logement de la poste à l'époque était en famille avec le Maire.

M. le Maire a répondu par courrier en précisant les faits évoqués à cette époque, à savoir que l'arrêt de bus avait été transféré à cet endroit par les autorités compétentes pour des raisons de sécurité en précisant tout de même tenir compte des désagréments occasionnés et faire le nécessaire auprès du chauffeur et de la société responsable du transport.

4) M. le Maire informe le conseil que l'INSEE a recensé 820 habitants sur la commune de CHAMPLOST.

5) M. le Maire informe le conseil qu'un appel à témoin a été émis pour toutes informations sur M. RICHER Alain dit « newpop »

La gendarmerie a été informée de sa probable disparition.

6) M. Breuille-Martin Daniel signale la présence de trou sur la voie publique (D905) entre CHAMPLOST et VACHY, à l'entrée du « Four à Chaux », les réparations de ce tronçon sont du ressort de la SRD. Cette dernière sera prévenue.

7) M. Compérat Jean-Raymond, demande où en est le litige avec la clôture entre le cimetière et le poulailler de l'EARL du Regain, la distance mentionnée sur la convention n'ayant pas été respectée.

M. le Maire répond qu'une convention a été signée et que celle-ci sera appliquée et que le gérant de l'EARL a déjà été prévenu par courrier avec AR mais n'en a pas tenu compte.

La séance est levée à 23H

Vu par nous, Jean-Louis QUERET, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 14 février 2012.

A la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 Avril 1884

Le Maire

Jean-Louis QUERET